



L'introuvable identité du terme technique

Gérard Petit

► **To cite this version:**

Gérard Petit. L'introuvable identité du terme technique. Revue Française de Linguistique Appliquée, Paris : Publications linguistiques, 2001, VI (2), pp.63-79. <hal-00644949>

HAL Id: hal-00644949

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00644949>

Submitted on 25 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'introuvable identité du terme technique

Introduction

La Terminologie¹ a toujours cherché à se démarquer de la Linguistique (Wüster 1976, Lerat 1989, Cabré 1998). Depuis peu elle voit en celle-ci un terreau propice à sa propre réflexion (Thoiron, Béjoint, Boisson, Depecker). Réciproquement, la Linguistique ne conçoit le terme qu'en l'hétérogénéisant au signe (Quemada 1978, Guilbert 1973, Kocourek 1991, Mortureux 1999). Elle en nie même la spécificité (Corbin 1987) quand celle-ci contrarie une conception totalisante de l'unité lexicale (désormais UL).

D'une manière générale le terme n'est jamais pensé en lui-même mais toujours relativement à son antétype l'UL. De fait les notions de terme et d'UL sont marquées par le paradigme théorique (t : paradigme terminologique ; l : paradigme linguistique) à l'intérieur duquel elles sont conceptualisées, celui-ci étant informé par la discipline (Terminologie ou Linguistique) qui le convoque. Quatre combinaisons sont attestées :

- T,t : la Terminologie conceptualise le terme et l'UL dans un paradigme qu'elle a produit elle-même ;
- T,l : la Terminologie conceptualise le terme et l'UL en empruntant (partiellement ou en totalité) un paradigme élaboré par la Linguistique ;
- L, l : la Linguistique conceptualise le terme et l'UL dans un paradigme qu'elle a produit elle-même.
- L,t : la Linguistique conceptualise le terme et l'UL en empruntant un appareil théorique élaboré par la Terminologie.

La présente étude interrogera l'identité du terme sur les trois premières matrices². Contrairement à un prérequis largement partagé dans les Sciences du langage selon lequel la Terminologie et la terminologie constitueraient des espaces de stabilité et d'ordonnement conceptuels aboutis parce que rationalisés, cette identité reste extrêmement instable dans la mesure où elle est principalement tributaire de la conception que chaque discipline se fait de l'UL. Que l'on se situe relativement à la théorie classique du terme (T,t), à sa tentative de révision (T,l) ou bien à son appropriation (L,l) la notion de terme est une construction qui résulte d'emprunts théoriques plus ou moins contrôlés, de glissements voire d'amalgames. En définitive c'est sa réalité même qui s'en voit affectée.

1. Le terme et l'UL dans T,t : la théorie classique

1.1. le terme

Dans la conception terminologique classique (Wüster, 1976, Cabré, 1998, 2000, Sager, 2000, Slodzian, 2000) le terme est caractérisé par trois propriétés : (a) posséder un concept ; (b) être une dénomination ; (c) être rattaché à un domaine.

Le concept est l'élément central de la réflexion terminologique (Cabré 1998 : 87). La sémiotique du terme définie par Wüster et confirmée par les normes ISO (ISO 704) stipule que les concepts sont " des constructions mentales qui servent à classer les objets individuels du monde extérieur ou intérieur

¹ . Nous utiliserons la capitale pour référer à la discipline

² . L,t est d'une attestation résiduelle

à l'aide d'une abstraction plus ou moins arbitraire. ” Cette définition cognitive les distingue de la conception qui est la leur en Linguistique, notamment dans la tradition saussurienne où, investis dans les signes, ils deviennent des constructions linguistiques (identifiées au signifié³) définies par leur valeur, c'est-à-dire leur dimension systémique.

Une homologie avec l'UL peut être dégagée dans la mesure où, comme l'indique Cabré (1998 : 168), “ les termes[...] sont des unités qui présentent une double face : celle de l'expression [...] et celle du contenu, la notion ou le concept [...] ” et où les caractères exprimés par le concept sont par définition différentiels⁴. Toutefois la ressemblance s'arrête là. En Terminologie le concept se caractérise fondamentalement par son extériorité relativement au système (nous soulignons) :

“ Les concepts n'existent pas dans la réalité, seuls existent les objets. C'est l'individu qui, par un processus d'abstraction, fait que la réalité devient un concept. Le concept est un élément de la pensée, une construction mentale qui représente un objet individuel, matériel ou immatériel. Le concept existe psychiquement, indépendamment du terme, et précède en quelque sorte sa désignation [...]. La science des concepts, à l'intérieur de la logique, s'occupe de la nature du concept, de sa représentation et des relations qui s'établissent entre les concepts. ” (Cabré 1998 : 84-85)

Pour résumer : (a) du fait de sa détermination psychique le concept est universel ; (b) en tant qu'identifiant du réel non relié *a priori* à un système linguistique, le concept est le fruit d'une démarche de type logicien⁵ ; (c) bien que constituant du terme, le concept n'en est pas moins indépendant : l'approche adoptée par la Terminologie est par principe onomasiologique ; (d) son antériorité sur le terme fait de ce dernier une étiquette à valeur identifiante.

La dénomination, seconde composante de la triade, fait également l'objet d'une définition spécifique distincte de celle qui est la sienne en Linguistique. Du fait qu'il est l'identifiant d'un concept, le terme dénomme non pas le référent dans le monde (ce qu'autoriserait une approche purement sémasiologique), mais... le concept lui-même. Cet axiome est admis par l'ensemble des terminologues, y compris les plus réformateurs (Thoiron 1998, Boisson, Béjoint, Depecker (2000 : 93⁶) Sager 2000 : 55, Slodzian 2000 et Cabré 2000).

Les positions des terminologues divergent⁷ toutefois sur la nature du dénommant. Traditionnellement ce rôle est dévolu au terme mais aboutit à une contradiction : le terme dénommerait une partie de lui-même (la dénomination se fonde en principe dans l'altérité et non dans la relation partie-tout). Autre proposition : le dénommant n'est pas le terme mais un de ses constituants, en l'occurrence le signifiant (Thoiron et Béjoint 1998, Cabré 1998). Quoi qu'il en soit, l'appellation *terme* dans les contextes de dénomination est inappropriée.

Dans T la définition du terme est ambiguë : unité composée d'une forme et d'un contenu (notamment Cabré 2000 : 23) ou bien la forme elle-même (Slodzian 2000 : 66-68 ; Cabré 2000 : 23 ; Cabré 1998 : 152 ; Lerat 1989 : 12-13). Le premier emploi projette sur le terme une perspective sémasiologique contradictoire avec les prérequis de la Terminologie. Le second participe de la préservation du modèle en garantissant la primauté du concept comme cible de la dénomination. Le terme n'est pas

³ Voir Saussure (CLG : 99, 144, 158), mais aussi la lecture de Depecker (2000)

⁴ Les concepts s'opposent par la différentialité de leurs traits, les caractères, sur un mode cognitif - hors langage - et non pas intralinguistique

⁵ . Qui a ses limites puisque la Terminologie se refuse à penser le concept autrement que comme intégrant différentiel d'un système conceptuel

⁶ Depecker (*ibid.* : 92) conteste toutefois l'appellation de dénomination

⁷ Les divergences se rencontrent aussi chez un même terminologue : Cabré 2000 : 23 vs 25 ; Slodzian 2000 : 63-65 vs 66-68 ; Lerat 1989 : 12-13 vs 1989 ; Cabré 1998 152 vs 168

envisagé comme un analogue du signe linguistique mais, dans son extériorité et sa fonction de dénomination-étiquette, comme une forme dont le contenu serait extralinguistique (i.e. cognitif).

Le troisième élément de la triade, le domaine, valide la relation de dénomination (Cabré 1998 : 133) et confère au terme son efficacité sémiotique : “ L’unité devient terminologique lorsqu’elle s’insère dans un réseau domainier ” (Cabré 1998 : 151)⁸. Mais qu’est-ce qu’un domaine ? Là encore le paradigme terminologique se caractérise par son instabilité puisque plusieurs conceptions coexistent (De Bessé 2000). Ensemble de concepts liés ou interdépendants, le domaine est un système cognitif. On identifiera selon leur nature des domaines de connaissance (savoirs structurés en système : la biochimie, l’astronomie, etc. comme ensembles de concepts identifiant des champs épistémologiques) des domaines d’activité (définis par la pratique socio-professionnelle d’un groupe : la biochimie, l’astronomie comme disciplines identifiées dans un organigramme) et des domaines discursifs (définis relativement aux communautés discursives qui sont amenées à prédiquer sur un objet : le discours de tous ceux qui prédisent sur la biochimie, l’astronomie). À l’intérieur d’un même ensemble les domaines sont appelés à s’interpénétrer. Le postulat en fonction duquel le terme est rattaché à un domaine ou bien dénommé à l’intérieur d’un domaine reste donc labile, en fonction de la définition que l’on convoquera du dit domaine.

La triade sur laquelle repose l’architecture terminologique n’est pas une constante du point de vue de ses objets, mais de leurs relations seulement. Précisément c’est sur eux que portent les débats qui traversent cette discipline, et dont témoignent les travaux menés depuis plusieurs années par Thoiron et Béjoint. De fait il n’est pas actuellement possible de proposer une définition univoque de ce que l’on peut entendre par *terme* dans T,t si ce n’est en produisant un schéma de relations entre des entités instables.

Un ensemble de termes caractéristiques d’un domaine constitue une *langue de spécialité*. Cette appellation est spécifique à T,t qui en donne plusieurs définitions⁹. La question fondamentale reste cependant l’articulation de la langue de spécialité avec la langue commune (l’expression est de T,t), constituée d’UL. Ici encore deux hypothèses s’opposent. La première, défendue notamment par Cabré (1998), envisage la relation en termes d’inclusions et d’intersections : les différentes langues de spécialité s’interpénètrent dans la mesure où elles possèdent des termes en commun¹⁰. Elles entrent également en intersection avec la langue commune, composée d’UL, qui fournit le matériau non terminologique nécessaire à l’expression¹¹. La langue commune est alors pensée négativement comme non-adossée à un domaine (elle regroupe des unités qui soit n’appartiennent à aucun domaine - *bitonniau*, *bécane* - soit sont considérées dans leur emploi non terminologique - *souris* pour un utilisateur lambda d’ordinateur). Ces sous-codes constituent un ensemble plus vaste, la langue générale, qui les subsume tous.

L’intérêt de cette conception tient à ce que son architecture tient à égale distance le terminologique et le non terminologique en évitant la subordination, très contestable car impossible à objectiver, de l’un à l’autre. Un inconvénient toutefois, elle conduit à postuler l’existence d’une entité de rang supérieur, somme de ses composantes, entité purement théorique car difficilement tenable autrement que dans une perspective lexicographique. Un avantage néanmoins : le rapport d’inclusion ne permet pas de penser une langue de spécialité comme une variante mais lui donne un statut sémiotique de plein droit.

⁸ Plus précisément, l’inscription de la notion dans un domaine confère au terme son identité. (Felber, 1987 : 3)

⁹ . Voir Cabré (1998) et Lerat (1995)

¹⁰ . Un certain nombre de termes d’astrophysique sont empruntés à l’astronomie, à la physique ou à la climatologie

¹¹ . Un point reste toutefois en suspens : la localisation des unités qui possèdent un emploi terminologique et une acception non terminologique comme *or*, *sucre*...

Une autre hypothèse, défendue par Rondeau (1983 : 25), articule langues de spécialité et langue commune sur le modèle prototypique : la langue commune occupe la position centrale et les langues de spécialités constituent des zones périphériques aux frontières poreuses. L'hypothèse de la langue générale disparaît. Une hiérarchie est instaurée entre les deux types de langues, qui correspond à une perspective non plus sémiotique mais pragmatique (la langue commune s'acquiert avant la langue de spécialité ; la langue commune est la langue véhiculaire de la société ; on peut parler une langue commune et ignorer une langue de spécialité, l'inverse étant impossible sauf en situation de bilinguisme).

L'émergence de ces deux hypothèses et leur impossible solution sont favorisées par le fait que les approches sémiotique et pragmatique de la langue de spécialité sont intrinsèquement contradictoires, mais aussi parce qu'en dehors d'elles il n'est pas possible de penser les relations entre langues de spécialité, et celles entre langues de spécialité et langue commune.

1.2. L'UL

L'UL est une entité ambiguë dans T,t. L'expression *unité lexicale* fonctionne comme hyperonyme de *terme*, lequel s'oppose à *mot*, l'UL pour nous. L'unité lexicale est alors une abstraction du même ordre que la langue générale. Elle manifeste la relation complexe et jamais niée par T,t entre cette discipline et la Linguistique.

La Terminologie a toujours marqué la spécificité de son objet (le terme) dans un différentiel strict avec l'UL. D'où des mises au point épistémologiques récurrentes, notamment celles de Sager (2000), Cabré (2000) et Lerat (1989). Pour T,t terme et UL s'opposent point à point sur des aspects majeurs de leur sémiotique :

- l'UL appartient à la langue commune. Son acquisition est naturelle et inconsciente, et relève de la fréquence d'imprégnation. Le terme appartient à une langue de spécialité. De ce fait son acquisition et son emploi ressortissent à une activité consciente (le terme s'emploie contre l'UL et contre des variantes attestées en langue de spécialité, non reconnues comme termes) ;
- l'emploi d'une UL répond à une fonction descriptive : prédiquer sur le monde en utilisant une unité consacrée par l'usage. Celui d'un terme répond à une exigence prescriptive : utiliser une unité légitimée et marquer par là l'existence d'un corps de contraintes pesant sur le système d'appellations ;
- la validation d'une UL dans sa fonction référentielle et donc dans son statut d'UL est acquise par la récurrence d'emploi et sa stabilité référentielle. La légitimation est garantie par la communauté des locuteurs dans leur utilisation spontanée de telle UL, et non par un contrôle régulier et organisé, destiné à régir les modalités d'appellation de tel segment de réalité. Inversement le terme voit son statut légitimé par une instance institutionnelle (terminologue, syndicat professionnel, institution politique...) dont l'autorité est reconnue auprès de la communauté qui utilise la langue de spécialité ;
- l'UL possède une pertinence restreinte à l'idiome auquel elle appartient. Le terme est universel dans la mesure où : il est adossé à un concept (i.e. un invariant cognitif) ; il se définit par sa seule fonction dénomminative ; il participe d'une procédure de normalisation des systèmes d'appellation au niveau international. Dans le terme, seul le signifiant présente une dimension linguistique qui le rattache à un idiome particulier ;
- l'UL voit pour chacun de ses emplois ses propriétés sémantiques circonscrites par la combinatoire syntagmatique. Le terme, du fait de son caractère universel et normalisant, échappe à toute influence du contexte lexico-syntaxique ou énonciatif. Sa signification s'aborde hors contexte, éventuellement à l'aide d'un référentiel (en général un dictionnaire terminologique ou un glossaire propre au domaine) ;
- la signification de l'UL est concomitante de son expression (la forme est associée au contenu comme le recto et le verso d'une feuille, pour reprendre l'image saussurienne). Le concept, du fait de sa nature cognitive, précède le terme tant en diachronie que dans la précellence des composantes

sémiotiques du système. De fait si le terme est prédisposé à une visée onomasiologique, l'UL se caractérise par sa propension à intégrer une perspective sémasiologique ;

- l'UL est par nature polysémique et connaît des registres pragmatiques d'emploi (les niveaux de langue). Elle peut se voir également associer des jugements d'usage discursif ("rare", "vieux", "à la mode"...). Le terme en revanche est envisagé comme monosémique et non susceptible de s'inscrire dans un registre ou faire l'objet d'un jugement autre que celui d'identification ("X est un terme" vs "X n'en est pas un") ;

- l'UL, contrairement au terme, n'appartient pas à un domaine, quelle que soit la définition que l'on donne de celui-ci. Elle ressortit de ce fait à la langue commune, le terme appartenant, de par son indexation domaniale à une langue de spécialité. Autre conséquence, l'UL ne possède pas une fonction de classement, à l'inverse du terme qui est prédisposé à la constitution des taxinomies.

Cette conception de l'UL fournit à T,t un antétype valide du terme, à même de justifier les hypothèses fondées sur sa sémiotique. Elle possède davantage une fonction de régulation interne à un appareil théorique qu'une valeur descriptive. Elle se fonde par ailleurs sur une représentation de l'UL historiquement située dans la réflexion linguistique : la théorie saussurienne. Aucun compte n'est tenu des développements ultérieurs : théorie des prototypes, des stéréotypes, modèles culioliens, morphologie associative stratifiée, praxématique... Ceux-ci ne sont convoqués - quand ils le sont - que pour permettre à la réflexion sur le terme de progresser (cf plus bas).

Malgré les apparences la Terminologie ne peut penser son autonomie (alors que la lexicologie y parvient, même si c'est en absorbant le terme dans son propre appareil conceptuel) sans un point d'appui extérieur, l'UL, qui lui fournira le différentiel nécessaire à la conceptualisation de son objet. Si la Terminologie s'appuie sur un état identifié de la théorie linguistique, en revanche (Cabré 1998, 2000, Sager 2000, Lerat 1989) elle impute à l'UL des propriétés différentielles issues de sa propre conception du terme (notamment : la question des domaines, qui n'a jamais fait l'objet d'une réflexion en linguistique ; la fonction non classificatrice des UL, démentie par nombre d'analyses en sémantique lexicale ; la seule pertinence de la combinatoire syntagmatique dans l'interprétation d'une UL, qui conduit tout simplement à ôter à celle-ci son caractère... lexical ; la différentialité du signifié, qui est aujourd'hui quasiment abandonnée par la sémantique lexicale). Dans T,t l'UL est une construction légitimante qui n'a pas besoin d'être empiriquement vérifiable.

2. Le terme et l'UL dans T,l : quel renouveau ?

Certains terminologues recourent au paradigme linguistique soit pour contester la théorie classique soit pour en préciser certains aspects. Chemin faisant la sémiotique du terme tend à se rapprocher de celle de l'UL et à perdre ses caractéristiques.

2.1. le terme

Lerat (1989), tout rappelant le primat du concept et de sa relation au terme, opère deux dérogations (volontaires ?) à la théorie classique.

D'une part il introduit un signifié dans la structure du terme, et l'oppose au concept. Ce signifié est linguistique, différentiel, conçu sur le modèle saussurien, et constitue un signe avec le signifiant. Le couple signifiant-signifié est adossé à un concept extérieur, d'essence cognitive qui est lui aussi différentiel au sein d'un domaine conceptuel : " le signifié, valeur en langue (associativement), n'est pas le lieu de la conceptualisation, qui est une opération mentale et non un fait de langue. Cette valeur différentielle ne se confond donc pas avec le contenu notionnel, le concept " (*ibid.* : 60). La même proposition est reprise et longuement développée par Depecker (2000). Le signifié terminologique ajoute des propriétés sémantiques au terme, notamment celle de véhiculer une connotation¹². Ainsi sa connotation de brillance, de soyeux et de richesse, issue de son emploi d'UL, a justifié selon

¹²

Entendue comme trait non partagé par l'ensemble des exemplaires de la catégorie

Depecker (2000 : 96), le rejet de *chatolement* dans le domaine de la télédétection pour traduire l'anglais *speckle* et désigner le scintillement qui apparaît sur l'écran radar.

Doté de ce signifié le terme s'apparente fortement à l'UL, la seule différence restant son association au concept : " un terme est un signe linguistique (signifiant + signifié) qui renvoie à un concept situable en dehors de la langue " (Depecker 2000 : 93) ; " il y a un intérêt méthodologique, et au-delà, à considérer le terme comme un signe linguistique à part entière " (*ibid.* : 92). Se trouve ainsi résolu de manière commode le dilemme relatif à l'identité du terme (signifiant ou unité à part entière) né de la conception de la dénomination dans T,t. Devenu un signe linguistique le terme peut dénommer le concept.

Cette solution n'en est une qu'en apparence. Le nouveau binôme ainsi créé - signe-UL vs signe-terme - laisse en suspens un certain nombre de questions. Pourquoi le terme doté d'un signifié serait-il seul adossé à un concept alors que la sémantique lexicale, en particulier la théorie des prototypes (Dubois dir. 1990, 1998) a démontré que le signe-UL peut être aussi connecté à un concept et qu'il est inutile de dégrouper celui-ci d'un signifié ? Reste que pour l'UL le concept n'appartient pas à un domaine, contrairement au terme. Tout dépend encore de la définition que l'on se donne du domaine (cf. plus haut). Par ailleurs la nature cognitive du concept n'autorise pas à penser qu'il soit universel et intangible. Les travaux menés en psychologie cognitive (Dubois 1998) ont démontré la variabilité de ce type de représentations. Reste alors à considérer que le concept n'est pas un invariant cognitif (lesquels semblent ne pas exister) mais a fait l'objet d'une définition circonstanciée préalable par des instances légitimes, consignée dans un référentiel. Mais c'est au prix d'une contradiction sur la nature du concept.

L'objet de la dénomination, second point de divergence entre signe et terme, ne résiste pas non plus au paradigme linguistique. S'il est unanimement admis dans T que le terme dénomme un concept, des variables affleurent toutefois admettant qu'il dénomme... le référent. Pour Lerat la relation de dénomination associe un signe - le terme - au monde (1989 : 56, 58). Et de citer Kleiber (1984 : 80) : [la dénomination suppose] " l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable ". Cette position excentrée, qui réoriente la dénomination vers le monde est partagée plus discrètement par Gaudin (2000 : 160), Meyer et Mackintosh (2000 : 212), mais aussi par Depecker (2000 : 103) et Béjoint et Thoiron (2000 : 16) bien que par ailleurs tous localisent explicitement la dénomination sur le concept.

Si le terme dénomme un segment de réalité, quelle est la fonction du concept, en quoi ce dernier peut-il revendiquer son antériorité ? Malgré les apparences la réflexion terminologique ne distingue pas fondamentalement le terme de l'UL et les hésitations sur le positionnement du concept dans la sémiotique du terme (élément extérieur ou contenu linguistique) marquent bien que le départ entre les deux types unités est sujet à discussion. Paradoxalement, l'introduction du signifié dans la sémiotique du terme et la localisation de la dénomination sur le référent, loin de faire évoluer la conception du terme, tend à la vider de sa substance en hypothéquant l'utilité du concept et en induisant qu'il n'est qu'une construction théorique non vérifiée par les données empiriques.

Thoiron (1998) et Thoiron et Béjoint (1998) confirment d'une certaine façon cette hypothèse, bien qu'explicitement ils maintiennent l'architecture classique qui fait du terme-forme une dénomination de concept. Leur objectif consiste à identifier le concept en partant des éléments de nomination contenus par le terme et sa définition. L'élément de nomination est fourni par une décomposition du signifiant : *règle à calcul*, pour reprendre l'exemple des auteurs, contient deux éléments |règle| et |calcul|. Ces éléments correspondent aux modes de donation du référent par lesquels s'opère la dénomination. D'un autre côté, les invariants relevés dans le libellé de définitions terminographiques appellent des indications statistiques sur les caractères du concept. Ainsi, pour la règle à calcul, le cumul des informations fournies par les éléments de nomination et les définitions terminographiques permet la description d'un archiconcept, ou invariant conceptuel absolu, formalisable dans la suite :

Le schéma général de cette analyse, s'il ne remet pas fondamentalement en cause les principes de la théorie classique, opère néanmoins un revirement en ne donnant le concept comme accessible que depuis le terme ou sa définition. Se trouve mise en défaut non pas sa prééminence ou son antériorité, mais le fait que son identification ne soit pas contextuelle. Le concept ainsi isolé perd l'une de ses caractéristiques fondamentales qui était d'échapper au linguistique et d'être saisissable en lui-même.

Cette conception, qui opère un détour par le linguistique, suscite plusieurs observations. D'abord, comment maintenir l'hypothèse d'un concept cognitif dès lors que la procédure que l'on se donne pour l'aborder ne l'est pas et qu'elle s'affirme être la voie d'accès identificatrice ? Pareillement, l'étude de la diversité des éléments de nomination et des définissants terminographiques tend à induire que le concept n'est pas une entité préconstruite et normée, résultant d'une élaboration consciencisée. Enfin comment maintenir l'hypothèse cognitive quand le concept découvert coïncide avec le sens morphologiquement prédictible d'un mot (pour les éléments de nomination), ou bien avec son sens lexical (invariants des définitions)¹³. De fait l'archiconcept est un mixte indéterminé de signification compositionnelle et de signification lexicale. Mais surtout, se réduisant à rien moins qu'un signifié lexical, il perd sa pertinence cognitive et son identité de concept. En définitive, si comme Thoiron et Béjoint (1998 : 57) on considère le terme comme une forme associée à un concept, alors le terme n'est qu'un signe comme un autre, qui ne mérite plus le nom de terme mais de lexème¹⁴.

Dans une perspective voisine Slodzian (2000) utilise le paradigme de l en faveur d'une approche textuelle de la terminologie. Son argumentation, empruntée partiellement à Rastier, repose sur le postulat que le terme ne tire sa valeur sémantique que de ses emplois contextuels. L'auteur (2000 : 66-67) conteste la démarche logicienne et onomasiologique de la conception classique, qui aboutit selon lui à une distinction erronée entre terme et mot. Sa "tentative de révision doctrinale" (*ibid.* 68 sq.) vise à réintroduire dans l'analyse la dimension textuelle du terme c'est-à-dire une approche descriptive et non plus normative, mais avec elle un certain nombre de propriétés que la Terminologie avait congédiée dans son opposition systématique à la Linguistique : polysémie et variation notamment. De fait une redéfinition du concept devient nécessaire : "Partir des données réelles du texte, prendre en compte les effets liés à la contextualité du sens conduit à réinterpréter les "concepts" comme des signifiés normés par des pratiques discursives et gnoséologiques dans le champ d'activités professionnelles où se croisent le plus souvent plusieurs domaines" (*ibid.* : 75). L'achèvement du processus de linguisticisation est atteint lorsqu'est admis que le terme n'est plus une unité de connaissance *a priori* et qu'un concept n'est pas la source du terme mais le produit de son instauration dans le texte (*ibid.* : 75). Le concept ne se distingue alors plus du signifié linguistique¹⁵.

Par voie de conséquence la distinction entre terme et mot ne se justifie plus : "Le changement de perspective rend en effet caducs les différents postulats préalables à la reconnaissance du terme - de l'univocité du concept au découpage du terme dans le texte." (*ibid.* : 74). Constituant l'unité à partir de laquelle le terme est identifié, le texte fournira seul les critères de sa validation. Le terme se caractérisera non pas par ses propriétés sémiotiques (sa structure de signe, son mode de signifiante) mais par son appartenance exclusive ou privilégiée à des textes spécialisés, dits experts, et plus précisément à un contexte domanial. Le mot sera une unité transtextuelle (susceptible d'apparaître

¹³ On note la même ambiguïté chez Depecker (2000). Le signifié des mots construits se confond avec leur sens compositionnel et celui des mots non construits avec leur sens référentiel.

¹⁴ Le concept n'étant plus un concept mais un signifié lexical, le terme ne peut le dénommer, ni recevoir le nom de terme

¹⁵ . L'auteur ne va toutefois pas jusqu'à aborder la question de la polysémie, car enjeu d'une opposition fondamentale entre Lexicologie et Terminologie

dans des textes experts et des textes non experts). Hormis l'inscription domaniale rien ne distingue plus le terme du lexème, la langue courante devenant alors un non-domaine¹⁶.

Cette conceptualisation soulève deux difficultés importantes. Le rôle déterminant de l'identité du texte dans l'attribution des unités et l'assignation de leur valeur sémantique tend à démontrer que l'analyse décrit prioritairement des comportements de vocables. En effet, selon l'auteur, celle-ci s'arrête au seuil de l'abstraction des données. Elle ne se différencie guère de la procédure utilisée couramment en sémantique lexicale, à ceci près que celle-ci cherche à se donner les moyens d'une généralisation permettant d'aboutir à l'identification d'unités de langue.

La terminologie à orientation textuelle circonscrit son activité dans les tâches d'élaboration et de traitement de documents. Par là même elle s'apparente à une linguistique de corpus. Il n'est donc pas surprenant qu'elle n'envisage pas le différentiel entre l'emploi de vocable et celui d'unité de système. Si l'item retenu est intégré à des contextes définitoires, la question se trouve *a priori* résolue. Encore ceux-ci ne doivent-ils pas être (trop) divergents. S'il n'est intégré à aucun de ces contextes, Slodzian ne précise pas les modalités d'établissement de sa signification "en système", hormis un recours à des référentiels, c'est-à-dire des dictionnaires (sic).

Second problème, si l'identité du domaine permet la classification de tel item, encore doit-on une fois de plus se donner une définition claire et univoque de ce que l'on entend par domaine, ou par texte expert et texte spécialisé. Or c'est précisément sur ce point qu'achoppe la révision doctrinale. Elle ne se dote pas de critères d'identification des textes, mais fait reposer celle-ci sur une évidence voire une forme de tautologie : un texte expert s'inscrit dans des flux échangés par des experts (*ibid.* : 75). Aucune définition sociologique ou discursive n'est donnée de l'expert, il est seulement précisé qu'en dernier ressort c'est lui qui validera (suivant quels critères ?) les candidats termes retenus.

L'adoption du paradigme linguistique pour faire évoluer la dichotomie terme-UL autrement que dans un différentiel qui n'est qu'un artifice méthodologique, aboutit en définitive à la déconstruction de l'édifice terminologique et à sa dissolution dans celui de la lexicologie. Le métalangage terminologique s'apparente alors à un habillage différenciateur dans sa forme et perd de fait sa légitimité.

2.2. l'UL

La Terminologie, en convoquant le paradigme linguistique entre en contact avec des conceptions de l'UL qui procèdent d'hypothèses largement postérieures au saussurisme et ne s'en inspirent pas nécessairement. L'UL abordée par l dans T ne fait pas l'objet d'une tentative de redéfinition, contrairement à ce qui se passe pour le terme. Toutefois par les emprunts faits à l, T construit en creux une schématisation de l'UL qui est le lieu d'un transfert théorique. L'objectif pour T étant d'asseoir sa conception du terme.

Cette schématisation procède d'emprunts ponctuels. Seule la sémantique lexicale fait l'objet d'une attention ainsi que la linguistique discursive et textuelle. Les avancées récentes en morphologie lexicale sont totalement ignorées. Le modèle associatif de Corbin (1987) permettrait pourtant de mettre au clair la question du signifié et de résoudre l'ambiguïté dans laquelle une partie de la réflexion terminologique la cantonne actuellement.

Sur le plan sémantique les théories qui font l'objet d'une description argumentée sont la praxématique et le modèle en propriétés intrinsèques et propriétés extrinsèques de Cadiot et *alii*,

¹⁶ . Slodzian trahit quelque peu la pensée de Rastier, qui lors du premier colloque Terminologie et Intelligence artificielle (Paris XIII, 1994) a spécifié que la langue ne saurait constituer un non-domaine

lesquels ne sont pas propices à une application en Terminologie¹⁷. Gaudin (2000) illustre cette tendance. À la question de savoir si les termes présentent eux-aussi des propriétés extrinsèques, il répond de manière globalement négative. Son argumentation s'appuie sur la nécessité de préserver la fonction dénomminative des termes, en relation avec leur capacité à catégoriser le monde. Or la particularité de modèles tel celui de la praxématique ou des propriétés extrinsèques est que la référenciation implique crucialement la négation de la fonction dénomminative. Le fait est lié à ce que, dans la perspective considérée, les unités sont saisies hors catégorisation.

Les propriétés extrinsèques étant par définition non catégorisantes, la Terminologie ne peut les concevoir que comme secondaires. C'est ce qui conduit Gaudin à opter pour le modèle textuel de Rastier et à l'utiliser comme interprétant et réordonnateur de celui de Cadiot. De fait, les propriétés extrinsèques devenant des sèmes afférents, les propriétés intrinsèques sont promues au premier rang (contrairement à la place qu'elles ont chez Cadiot), conservent leur pouvoir catégorisant et justifient la fonction dénomminative du terme.

La position de Gaudin rejoint celle adoptée massivement en Terminologie, laquelle maintient - quelles que soient les concessions faites au paradigme linguistique - une différence fondamentale entre terme et UL. À ce titre le terme ne se voit pas associer de propriétés extrinsèques susceptibles de réguler son emploi référentiel. Toutefois aucune position n'est prise concernant les UL. Les exemples, empruntés à Cadiot et *alii*, concernent des UL disposant par ailleurs d'un statut de terme (*lit, cendrier, boîte, couloir...*) et il n'est pas possible de déterminer réellement si la contestation formulée par l'auteur porte sur la facette UL de ces unités ou sur leur identité de terme.

Cabré (2000), moins classique que Cabré (1998), focalise davantage sur les propriétés des UL afin de marquer les zones de convergence avec le terme. L'UL, dans sa perspective, se caractérise par sa double dimension, linguistique et discursive, ce dernier versant suscitant davantage l'attention de l'auteur. Pour sa dimension linguistique, l'UL se différencie du terme par son processus de signification : son contenu est en relation avec des connaissances d'ordre général, diffuses (*ibid.* : 28-29). On retrouve ici un schéma ancien selon lequel le terme disposerait d'une signification précise contrairement à l'UL.

La détermination de l'UL s'opère également en discours : terme et UL " se réalisent naturellement dans le discours " (*ibid.* 26). Ce mode de fonctionnement est considéré comme partie intégrante de leur sémiotique. L'usage discursif stabilise la valeur sémantique, permet l'émergence de connotations et de variations référentielles. Enfin et surtout, c'est lui qui de par son inscription ou non dans un domaine sédimente le flou ou la précision de la valeur sémantique d'une unité. Un domaine thématique spécifié imposera à ses unités référentielles - celles qui n'apparaissent que dans l'occurrence de ce domaine - une valeur particulière. L'absence d'inscription dans un domaine thématique - le fait qu'une unité n'appartienne à aucun domaine en propre - conditionne son appartenance à la classe des UL et induit la configuration de sa signification (*ibid.* 28).

L'instanciation discursive et pragmatique confère en fait le statut de terme ou d'UL à une entité originellement indifférenciée : " [les] unités ne sont pas des termes ou des mots en soi, mais elles activent leur caractère de mot ou de terme en fonction des caractéristiques pragmatiques de la situation dans laquelle elles sont actualisées " (*ibid.* 34-35). Les conditions de la mise en verbe d'un item déterminent la nature de son mode de signification. Ceci implique qu'un terme peut être employé comme UL et que réciproquement une UL peut recevoir un emploi terminologique. Autre conséquence, le fait que le statut des unités, terme ou UL, ne soit pas déterminé *a priori* mais en contexte constitue en fait une négation de la distinction possible entre UL et terme sur des bases systémiques et sémiotiques.

¹⁷ . Ces deux modèles ont pour point commun d'être alexicaux, c'est-à-dire de nier l'existence d'un système (différentiel ou non) et donc d'unités abstraites

Cette conception va dans le même sens que des propositions faites en sémantique lexicale (voir plus bas Gentilhomme). Toutefois elle présente des limitations importantes. D'abord peu de précisions sont apportées sur la nature des conditions pragmatiques, de même que sur la nature du cotexte et la définition du domaine¹⁸. Ensuite les critères d'évaluation du degré de précision du signifié restent fort... imprécis. Cabré ne les définit pas, ni le modèle de représentation du sens qui lui permettra d'en rendre compte. Enfin deux critiques majeures peuvent être adressées à cette conception : (i) de par l'indétermination de ses paramètres, elle se révèle trop puissante pour permettre *in fine* de distinguer entre l'emploi de terme d'un item ou son emploi d'UL ; (ii) elle ne se suffit pas à elle-même. Si elle veut pouvoir déboucher sur une caractérisation du statut de terme ou d'UL en tant qu'entités abstraites, elle doit privilégier l'identification de données stabilisées. D'une certaine manière, tout en voulant y échapper, elle présente la même difficulté que l'analyse de Slodzian : aboutir à la description du comportement de vocable et ne pas prévoir réellement d'étape ultérieure visant une description lexicale ou terminologique¹⁹.

L'adoption par T de modèles d'interprétation issus de l ne permet pas une caractérisation de l'UL qui la différencie fondamentalement du terme et même autorise encore la distinction entre les deux types d'unités. Autant la praxématique que le modèle en propriétés extrinsèques ne conviennent à l'objet terminologique car ils reposent sur un prérequis (voir plus haut) qui entre en contradiction avec celui admis par principe en Terminologie. Ces modèles se constituant sur la négation de la stabilité référentielle, une telle incursion dans l ne peut qu'aboutir à une destructuration de la terminologie comme elle procède à une négation du lexique et plus généralement de la langue. Que serait un terme dont la signification se résumerait à un schéma abstrait lui permettant de référer sans catégoriser ? Pareillement, l'approche discursive et textuelle, de par sa limitation, reste en deçà de ce qu'elle pourrait apporter. Sans compter qu'elle aboutit là encore à une négation de la spécificité du terme.

3. Le terme dans L,l : une réappropriation elliptique

La Linguistique²⁰ s'approprie le terme en l'intégrant à sa représentation de l'UL. Sa conception du terme procède d'un transfert théorique plus ou moins conscient et erroné de ce qui est formulé dans t. Globalement, deux options se dégagent, de représentativité inégale : l'une, que nous appellerons intégrative n'opère pas de distinction *a priori* entre terme et UL ; l'autre, disjonctive, procède à leur séparation sur des fondements sémiotiques.

L'hypothèse intégrative est représentée par les travaux de Gentilhomme (1994, 2000) sur les termes mathématiques. L'auteur part du principe que le réglage de la signification dans les discours ordinaires et les discours spécialisés ne s'appuie pas sur l'interaction des cotextes, auxquels il dénie toute pertinence, mais de manière plus abstraite sur la structure du signifié en langue. Celui du terme serait réalisé par un concept, contrairement à l'UL :

“ En règle générale, dans un DST, tout terme véhicule, à l'intérieur de la discipline considérée, une composante informationnelle entièrement déterminée par sa définition et [...] tout écart d'emploi, tout dérapage sémantique sont condamnables au nom d'une déontologie rigoriste. Nous conviendrons d'appeler **concept** un tel contenu. La moindre variation significative dans une définition donne lieu à un concept distinct. Le sens d'un terme n'est pas tributaire de son

¹⁸ . Sa qualification de “thématique” reste insuffisante pour permettre une caractérisation valide de sa structure et de son opérabilité. Un cotexte et un contexte thématiques peuvent ne pas être domaniaux et donc concerner l'UL

¹⁹ . L'auteur prévoit toutefois l'issue vers une abstraction lorsqu'elle caractérise la signification du terme comme prédéfinie à l'intérieur d'un domaine.

²⁰ . L'étude de l'UL dans L,l dépasserait le cadre de cette analyse. Nous renvoyons entre autres à Petit (1999) dir. et Mortureux (1997)

environnement : il n'y a pas lieu de distinguer sens (lexicologique) et signification (textuelle), car son contenu se réduit entièrement à sa définition, que ce soit hors texte ou en texte. Le contexte ne fait que sélectionner parmi plusieurs concepts susceptibles d'être véhiculés par un même signifiant. Il ne peut infléchir ce contenu." (*ibid.* : 22)

Une telle conception présente de très larges convergences avec les postulats de la théorie classique du terme dans T,t mais aussi dans T,l (Gaudin 2000, Slodzian 2000, Cabré 2000). Elle s'y conforme quand elle admet que le contenu sémantique d'une UL (appelé par l'auteur *notion*) est labile et sujet à déformation, qu'il peut prendre un sens figuré et se voir appliqué à des référents *a priori* non prédictibles depuis sa définition.

Elle s'en démarque toutefois sur deux points importants : (i) elle n'envisage pas le concept comme antérieur et extérieur au terme ; (ii) elle admet une bipartition de la structure sémantique d'un terme en concept et notion, un même item (p.ex. *fonction*, *courbe*...) pouvant recouvrir des emplois terminologiques et d'autres non terminologiques. L'unité serait pourvue dès l'origine de ce double contenu (voir plus si elle possède plusieurs concepts liés à autant d'emplois terminologiques), dont l'une ou l'autre des composantes serait activée en emploi, ou bien les deux. *Courbe* en tant qu'UL ne signifierait que relativement à sa notion. Dans un emploi terminologique, le concept serait convoqué même si la notion reste présente à l'esprit du locuteur spécialiste (en arrière-plan de sa mémoire). Cette conception se sépare de celle de Cabré (2000) en ce qu'elle admet la coprésence des deux modes de signification dans une instanciation discursive et privilégie la dimension systémique de l'unité.

Elle se trouve par ailleurs étayée sémantiquement par la théorie des stéréotypes²¹ (Putnam 1985), qui se fonde à la base sur un partage des compétences linguistiques liée à un partage des activités socioprofessionnelles. Le stéréotype s'oppose à ce que la Terminologie nomme le concept. Il constitue une représentation du sens non désambiguïsante et non nécessairement vraie sur le plan logique et référentiel (p.ex. définir de l'or comme un métal jaune précieux). D'où l'effet d'imprécision qui en résulte. La communication courante s'appuyant principalement sur ce genre de représentation on déduit hâtivement que le signe courant est imprécis contrairement au terme.

La proposition de Gentilhomme ne fait pas de la terminologie une sous-classe difficilement justifiable du lexique. Elle remet en cause l'unicité réductrice du signifié, telle que certains modèles de description la fondent (voir à ce propos Petit 1998, 1999). Enfin elle réintroduit la composante pragmatique de la signification lexicale.

Cette bipartition permet également de traiter les termes et les UL hors norme par rapport au modèle. Certains termes n'ont pas d'emploi non terminologique (*morphème*, *nucléophage*, *désoxyribonucléique*...) tandis que certaines UL (*bitonniau*, *poubelle*, *bécane*...) n'ont pas d'emploi terminologique. Il est aisé - et conforme aux données empiriques - d'admettre que jusqu'à présent le mode de circulation des premiers ne leur a permis de développer qu'un concept, tandis que celui des secondes ne les a dotées que d'une notion. *Souris* a vu sa signification se diversifier : un concept (le mammifère pour la zoologie) et une notion (le même mammifère dans l'expérience courante) coexistent ; l'un des deux a donné par analogie de *gestalt* référentielle un second concept (le dispositif informatique) dans un autre domaine. La polysémie d'un terme (*morphème* en linguistique, *arc* dans le domaine des armes et celui des mathématiques...) peut être analysée comme un déficit de fixation du concept dans le domaine (*morphème*) ou la possession de plusieurs concepts adossés sur autant de domaines (*arc*)²². Bien que le nom n'apparaisse pas chez Gentilhomme (1994), les termes sont des dénominations (rien n'est suggéré pour les autres types d'unités). Toutefois, intégré au

²¹ C'est nous qui proposons d'ancrer la distinction entre concept et notion sur la théorie des stéréotypes

²² . Les deux peuvent se combiner : *courbe* en mathématique possède plusieurs significations et se distingue de *courbe* en arts graphiques

signifié le concept perd sa fonction de dénommé, induisant ainsi un isomorphisme fonctionnel avec l'UL.

Cette conception, pour séduisante qu'elle soit, laisse un certain nombre de questions en suspens. À commencer par les critères de distinction entre concept et notion. Gentilhomme pour sa part ne fournit d'autre argument que la variabilité référentielle de l'UL du fait de la possession d'une notion, opposée à l'invariabilité sémantique et référentielle du terme due à la possession d'un concept. C'est précisément sur la définition de ce dernier que les critiques peuvent porter. L'insensibilité aux effets contextuels et la légitimation par une institution ne sont valides qu'à l'intérieur d'une certaine acception de la Terminologie, en particulier la théorie classique dont L ici reprend implicitement le paradigme. Les révisions effectuées par T dans le cadre d'une approche discursive (cf. plus haut) démontrent que ces arguments font l'objet de critiques sérieuses même si la validité de celles-ci doit être mesurée. Autre point, l'emprunt à la théorie classique n'est que partiel et contrevient à l'un des postulats fondamentaux de la Terminologie (l'abandon de la relation de dénomination entre terme et concept). Ceci n'est pas fortuit, le modèle linguistique de l'UL (association d'une forme et d'un contenu concomitant) est convoqué comme étalon sémiotique de toute représentation du signe. De fait se trouve réduite une contradiction sur laquelle l'auteur n'a pas eu à statuer²³ entre la structure du terme et celle de l'UL.

Le type de transfert opéré par Gentilhomme (1994) se rencontre déjà chez Kocourek (1991). Dans son ouvrage *La langue française de la science et de la technique*, référence pour les linguistes²⁴ en matière de Terminologie, l'auteur souscrit aux principes fondamentaux de T (y compris le terme comme dénomination de concept). Il s'en distingue toutefois en assimilant (1991 : 176 - 188) le concept au sens et en le décrivant comme un signifié lexical (au point que l'appellation *concept* disparaît au profit de *sens*). Ici encore, le transfert théorique s'accompagne d'une ellipse. Il n'est pas fait état de l'extériorité du concept, implicitement admise dans la relation de dénomination avec le terme, ni de son intangibilité. Confondu avec le sens le concept devient une donnée intralinguistique et perd ainsi la caractéristique majeure qui est la sienne en Terminologie²⁵.

L'assimilation entre concept et sens, symptomatique de l'inconscient linguistique, n'est toutefois pas partagée par l'ensemble des linguistes. Ainsi Mortureux (1999 ; à paraître) reprend les caractéristiques du terme telles qu'elles sont définies dans la version classique de T, mais identifie dans l'opposition entre terminologie et vocabulaires spécialisés un troisième type d'unité : celles qui apparaissent dans les textes techniques, varient formellement d'une occurrence ou d'un texte à l'autre (cf. l'exemple des synapsies chez Benveniste) mais véhiculent de manière stable une même donnée conceptuelle (donc spécialisée) sans pour autant se voir définies dans ces textes ni dans un référentiel légitimé. Ces unités, qui ne peuvent dans ces circonstances recevoir le nom de termes ni être considérées comme appartenant au vocabulaire courant, constituent pour l'auteur un vocabulaire spécialisé.

L'emploi chez Mortureux (1999 ; à paraître) de *vocabulaire spécialisé* diverge d'avec l'acception couramment admise dans L et proposée en 1978 par Quemada en réaction à *langue technique et scientifique, langue spécialisée, langue de spécialité*²⁶ (hypothèse disjonctive) :

²³ . Il est admis en Linguistique que la dénomination relie un item à un élément du monde

²⁴ . Ceux-ci ont pris l'habitude de ne pas lire les terminologues (Wüster, Lerat, Humbley, Thoiron, Béjoint, Boisson...) mais seulement les linguistes qui ont écrit sur la terminologie (Guilbert, Mortureux, Kocourek...)

²⁵ . Pareille assimilation erronée entre concept et signifié est dénoncée par Lerat (1989) chez Rondeau, lequel est cité à plusieurs reprises par Kocourek. Il n'est pas exclu que là soit l'origine du problème

²⁶ . Voir à cet égard les utiles mises au point de Cusin-Berche (1997) et Cabré (1998)

“ La linguistique descriptive [...] condamne les désignations de “langue” technique et scientifique qui sont [...] impropres. Il convient plutôt de parler de “vocabulaires”, s’agissant d’emplois particuliers du français et de ses variétés qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune, caractère à partir duquel notre analyse établit des rapports fonctionnels mais non hiérarchisés. ” (Quemada 1978 : 1153)

L’expression *vocabulaire spécialisé* marque la réappropriation par L,l de ce qui dans T,t est identifié comme langue de spécialité²⁷. Passer au registre des vocabulaires permet d’éviter de qualifier de langue ce qui de toute évidence pour un linguiste ne peut pas l’être compte tenu de la définition qu’il s’en donne. Si le mode de donation change, la référence n’est pas pour autant préservée : un vocabulaire appartient à un corpus, défini lui-même par des paramètres communicationnels. On est loin des caractéristiques d’une “langue”.

Cette nouvelle formulation présente un inconvénient, qui n’a pas été suffisamment souligné. *Vocabulaire* induit que le fait de spécialité n’est pas susceptible de se lexicaliser, puisqu’il n’est qu’une propriété de vocable. Or, là non plus il n’est pas possible d’adhérer à la proposition. Les terminologues l’ont compris en adoptant *langue* : les faits décrits sont bien du ressort du système, les relations entretenues par les termes avec les réalités qui leur sont associées sont analogues à celles du lexique commun puisqu’elles s’établissent de manière stable et récurrente et doivent être mémorisées par le locuteur. Seule différence, l’appartenance d’un terme à un domaine contraint ses conditions d’emploi.

Les propositions de Gentilhomme et Mortureux sont novatrices en ce qu’elles reconnaissent une pertinence systémique, d’ordre linguistique, au fait terminologique²⁸. Toutefois, et c’est là le travers de la proposition de Gentilhomme, accompagner la lexicalisation d’une fixité sémantique qui rendrait le vocable insensible aux sollicitations contextuelles relève de la fiction. Les enquêtes de terrain (Depecker et Mamavi 1997) et les analyses de textes spécialisés (Cediscor n°3, Thoiron et Béjoint 2000) démontrent que les termes en discours suivent un régime analogue à celui des UL, selon le type de communication, le genre discursif et le domaine auquel ils appartiennent.

La conceptualisation d’une terminologie en tant que vocabulaire spécialisé permet en définitive d’intégrer un objet ressenti comme étranger tout en le tenant à distance. D’une manière générale l’horizon linguistique ne s’ouvre que parcimonieusement à des hypothèses qui tentent de combiner l’analyse du terme à celle de l’UL. Dans son paradigme, la Linguistique ne pense le terme que sur le mode de la greffe (destinée à ne jamais prendre ?). Guilbert (1973) et Gentilhomme opèrent une réappropriation de l’objet, mais au prix d’une dénaturation de sa configuration dans T,t, et dans T,l. L,l ne peut assimiler le terme tel que T,t et T,l le pensent. La résistance ne vient pas tant de l’appartenance à un domaine que de la nature cognitive du concept et de la fonction cible de ce dernier dans la relation de dénomination, qui l’excentre du signe.

Conclusion

Ces quelques constatations ne doivent pas entacher la conceptualisation du terme dans T ou L. Les bougés et déplacements observés marquent à la fois le dynamisme des disciplines à penser cet objet et la difficulté qu’elles éprouvent à se l’approprier de manière cohérente. L’existence de l’UL en est la raison. Elle a contraint la Terminologie à penser son identité dans des différentiels plus ou moins complexes destinés à préserver la pertinence du terme, c’est-à-dire d’une entité différente et retorse à être objectivée. Les errements relevés çà et là ne doivent pas non plus faire perdre de vue que si l’identité du terme est à bien des égards introuvable, celle de l’UL, que l’on se situe dans T ou surtout

²⁷ . La réflexion dans T,l ne semble pas encore parvenue à L

²⁸ . Mortureux (à paraître) tient à égale distance la terminologie et le lexique courant, et ce qu’elle qualifie de vocabulaire spécialisé relève effectivement du discours et du statut de vocable

dans L, ne l'est guère moins. La solution se trouve peut-être dans un effort de conceptualisation de l'UL qui tendrait sinon à l'harmonie, du moins à une réduction de la cacophonie et du babélisme dont la Linguistique a su si bien s'accommoder jusqu'à présent.

Références

- Béjoint H. et Thoiron P dir. 2000 *Le sens en terminologie*, Presses universitaires de Lyon
- Béjoint H. et Thoiron P. .2000 "Le sens des termes" in Béjoint et Thoiron dir.
- Béjoint H. et Thoiron P. 1997 "Modèle relationnel, définition et dénomination" in Boisson et Thoiron dir.
- Boisson C. et Thoiron P. 1997 *Aurour de la dénomination*, Presses universitaires de Lyon
- Cabré M. T. 1998 *La terminologie, méthode et applications*. Traduction de M.Cormier et J.Humbley, Colin
- Cabré M. T. 2000 "Sur la représentation mentale des concepts : bases pour une tentative de modélisation" in Béjoint et Thoiron dir.
- Cadiot P et Nemo F. (1997b) "Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale", *French language studies* n°7, Cambridge University Press
- Cadiot P. (1997) "Aux sources de la polysémie lexicale", *Langue française* n°113, Larousse, Paris
- Cadiot P. et Nemo F. (1997a) "Pour une sémiogénèse du nom", *Langue française* n°113, Larousse, Paris
- Cadiot P. et Nemo F. (1997c) "Analytique des doubles caractérisations", *Sémiotiques* n°13, Paris
- Cadiot P. et Tracy L. (1997) "On n'a pas toujours sa tête sur les épaules", *Sémiotiques* n°13, Paris
- Corbin D. 1987 *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Niemeyer, Tübingen
- Cusin-Berche F. 1997 "La notion d' "unité lexicale" en linguistique et son usage en lexicologie" *Linx* n°40, Université Paris X Nanterre
- Cusin-Berche F. 1999 "À la recherche de quelques caractéristiques linguistiques des textes spécialisés et de la rédaction technique" *Le langage et l'homme*, Vol XXXII n°4, Institut libre Marie-Haps (Bruxelles)
- De Bessé B. 2000 "Le domaine" in Béjoint et Thoiron dir.
- Depecker L. 2000 "Le signe entre signifié et concept" in Béjoint et Thoiron dir.
- Depecker L. et Mamavi G. 1997 *La mesure des mots. cinq enquêtes d'implantation terminologique*. Publications de l'université de Rouen
- Dubois D. dir. 1990 *Sémantique et cognition*, CNRS
- Dubois D. dir. 1998 *Catégorisation et cognition : de la représentation au discours*, Kimé

- Gaudin F. 2000 “Les termes ont-ils des propriétés extrinsèques ?” in Béjoint et Thoiron dir.
- Gentilhomme Y. 1994 “L’éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques” *Les Cahiers de lexicologie* n°64, INaLF Didier
- Gentilhomme Y. 2000 “Du sens à la définition en paysage mathématique” in Béjoint et Thoiron dir.
- Gulbert L. 1973 “La spécificité du terme technique et scientifique”, *Langue française* n°117, Larousse
- Kocourek R. 1991 *La langue française de la technique et de la science*, Brandstetter Verlag
- Lerat P. 1989 “Les fondements théoriques de la terminologie” *La banque des mots*, numéro spécial
- Lerat P. 1995 *Les langues spécialisées*, PUF
- Meyer I. et Mackintosh K. 2000 ““L’étirement” du sens terminologique : aperçu du phénomène de déterminologisation” in Béjoint et Thoiron dir.
- Mortureux M.-Fr. 1997 *La lexicologie entre langue et discours*, Sédés
- Mortureux M.-Fr. 1999 (à paraître) “Synonymie et coréférence dans les discours spécialisés”
- Petit G. 1999 “La double hybridation de l’unité lexicale”, *Linx* n°40, Université Paris X Nanterre
- Quemada B. 1978 *Technique et langage*, Edit Gille
- Rondeau G. 1983 *Introduction à la terminologie, 2ème édition*, Chicoutimi, Gaëtan Morin
- Sager J. C. 2000 “Pour une approche fonctionnelle de la terminologie” in Béjoint et Thoiron dir.
- Saussure F. de *Cours de linguistique générale* (édition de 1979) Payot
- Slodzian M. 2000 “L’émergence d’une terminologie textuelle et le retour du sens” in Béjoint et Thoiron dir.
- Thoiron P. 1998 “Figement, dénomination et définition” *Le figement lexical. Actes des Premières rencontres méditerranéennes, Tunis 17-19 septembre 1998*, Cérés (Tunis)
- Thoiron P. et Béjoint H. 1998 “Dénomination, définition et génériques” *Revue française de linguistique appliquée*, Vol III, fasc. 2
- Wüster E. 1976 “La théorie générale de la terminologie - un domaine interdisciplinaire impliquant la linguistique, la logique, l’ontologie, l’informatique et les sciences des objets”, *Essai de définition de la terminologie. Actes du colloque international de terminologie, Québec 5-8 octobre 1975*, Québec, L’Éditeur officiel du Québec